

SPE - SECU - TRAVAIL EN HAUTEUR - Port du harnais

1 jour - Formation initiale / Recyclage

A l'issue de cette formation l'opérateur sera capable de travailler en hauteur en toute sécurité à l'aide de ses équipements de protection individuelle (EPI).

Référence : SPE-SECU-THH-FIR-1J

Durée : 7h (1j)

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : nous consulter

Effectif maximal : 8 participants

Profil des apprenant(e)s

- Toute personne ayant à effectuer ou accéder à des travaux en hauteur et à porter le harnais de sécurité, même de manière ponctuelle
- Salarié exerçant leur métier dans des zones présentant des risques de chute
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation

Prérequis

- **EN INTRA :** mettre à disposition les EPI à jour des vérifications réglementaires & un espace de manœuvre (la signature de la convention de formation vaut engagement de ce prérequis notifié au point n°6)

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacements en hauteur
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle)
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés (epi) et être capable de vérifier le matériel afin de détecter toute anomalie
- Etre capable de mettre en oeuvre le système d'ancrage provisoire
- Utiliser le bon ancrage avec la bonne liaison antichute et le bon harnais



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V20-12-1

Contenu de la formation

- LE TRAVAIL EN HAUTEUR :
 - Sensibilisation aux chutes de hauteur
 - Principes généraux de prévention des risques liés aux travaux en hauteur
 - Textes réglementaires relatifs aux travaux en hauteur
 - Responsabilités pénale et civile - Jurisprudences
- DISPOSITIFS DE PROTECTION COLLECTIVE :
 - Les différents types de protections collectives
 - Critères de choix
 - Dispositions particulières applicables à l'exécution de travaux temporaires en hauteur et à certains équipements de travail utilisés à cette fin : Article R 4323-58 à 90
 - Modalités de mise en œuvre
- LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I) :
 - Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
 - Critères de choix
 - Dispositions particulières pour l'utilisation des équipements de protection individuelle Article R 4323-91 à 109
 - Conséquences d'une chute avec harnais et organisation des moyens de secours
 - Composants d'un système d'arrêt de chutes
 - Les casques, les antichutes ...
- MODULE PRATIQUE :
 - Présentation des E.P.I adaptés au travail en hauteur selon le chantier : Harnais / anti-chutes / ancrages
 - Déplacements horizontaux
 - Atelier de travail / installations d'équipements
 - Utilisation des systèmes anti-chutes sur support d'assurage



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant(e) qualifié(e)

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace de manœuvre dédié à la pratique et aux épreuves de test
- EN INTRA : mise à disposition des EPI à jour des vérifications réglementaires
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation
- Réussir épreuve pratique / Avis après formation



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de TROYES : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V20-12-1